

Décision

Générale

colonial

Décision n° 285 7 mars 1953

n° 285 7

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date de publication

7 mars 1953

Date du numéro

1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Bouchet (Michel), administrateur-adjoint 2e échelon de la France d'Outre-Mer, adjoint au Commandant de Cercle de Djibouti, est nommé Président du Tribunal du Premier Degré de Djibouti en remplacement de M. Pau (Gabriel), administrateur 2e échelon de la France d'Outre-Mer, titulaire d'un congé administratif. Avant d'entrer en fonctions, M. Bouchet (Michel) prêterait le serment prescrit par la loi.